



LES RÉSEAUX MÉTIERS ET TECHNOLOGIQUES DU CNRS

PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME DES
RÉSEAUX TECHNOLOGIQUES TRANSVERSES

12 JUIN 2023

9^E ÉCOLE TECHNOLOGIQUE DU RÉSEAU DES MÉCANICIENS

Arthur Panier

- CNRS – MITI
- Plateforme des Réseaux transverses et interdisciplinaires

A microscopic view of plant cells, likely from a leaf, showing large, clear, blue-tinted vacuoles. The cells are arranged in a regular pattern, and the vacuoles are the most prominent feature, occupying most of the cell volume. The background is a dark blue, textured surface.

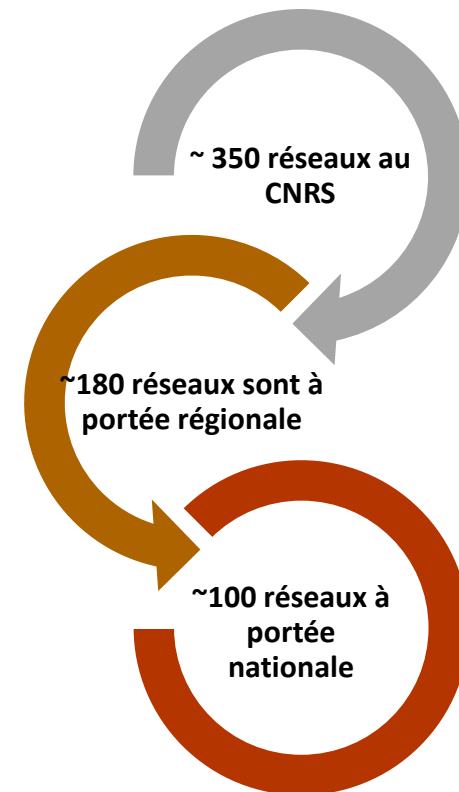
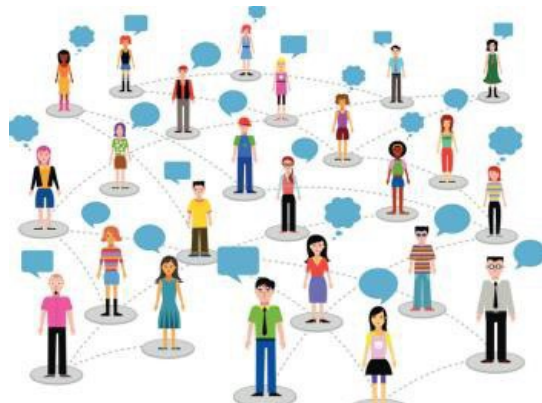
1

LES RESEAUX DU CNRS

LES RÉSEAUX DU CNRS

Un réseau est un espace de rencontre qui permet, autour d'une fonction, d'un métier, d'une technologie, d'animer une communauté :

Fédérer une population



1

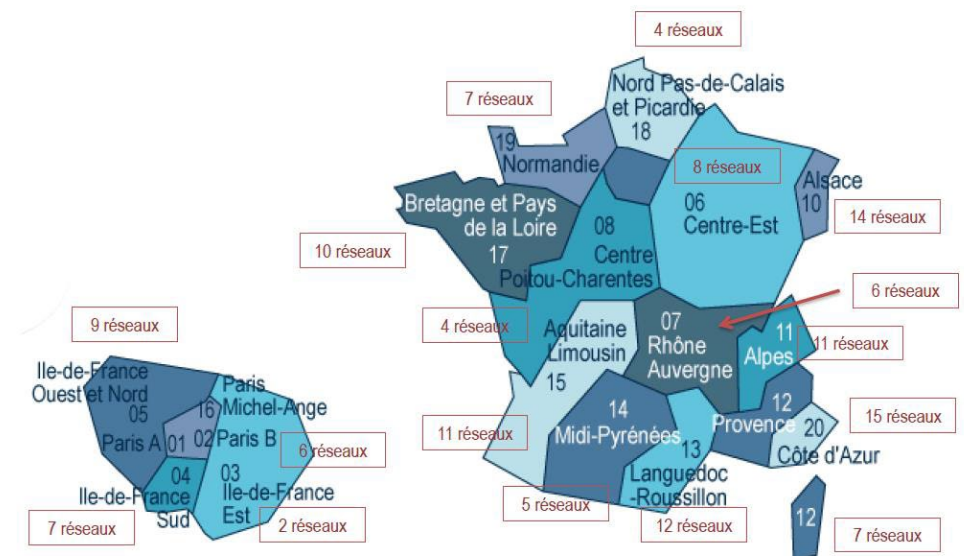
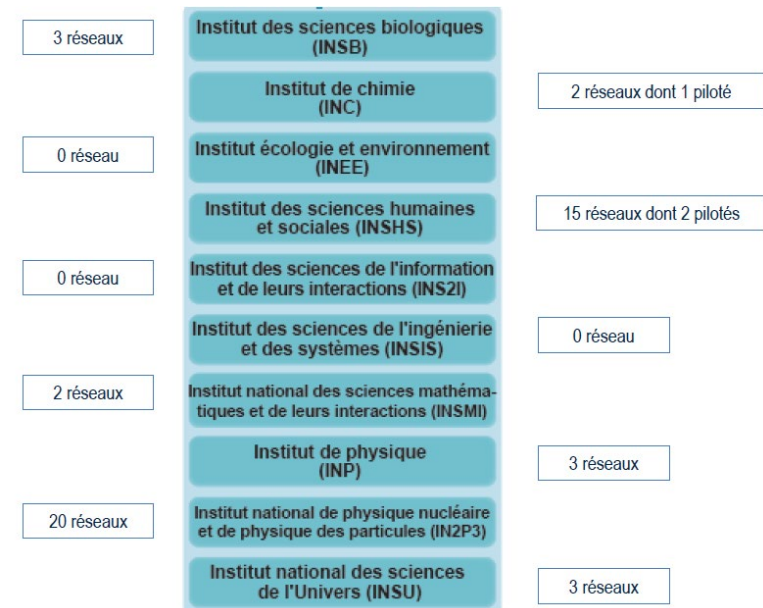
LES RÉSEAUX DU CNRS

A quoi sont-ils rattachés ?

- Instituts
- Délégations régionales
- Directions fonctionnelles
(DAJ, DCIF, DDOR, DERCI, DirCom, DIRE, DRH, MITI, MPR, etc.)

Ils peuvent être :

- Nationaux ou régionaux
 - Intra ou inter-organisationnelle
- points de vue d'acteurs intervenant dans d'autres structures, sur des champs d'activités identiques ou voisins pour développer un socle de compétences au service des scientifiques



DEFINITION DES TYPES DE RESEAUX

<i>Catégorie de réseau</i>	<i>Type de réseau</i>	<i>Définition</i>
Ascendant : porté par les membres	Métier	Réseau qui fédère une même communauté pratiquant le même métier et issu d'initiatives de terrain
	Technologique	Réseau animé par des experts de la technologie, au sein de plusieurs laboratoires et parfois dans des disciplines différentes
	Technologique transverse	Réseau national, animé par ses membres et rattaché à la MITI. S'organise autour de questions de métiers, de techniques et de technologies transverses à l'établissement
Descendant : porté par des directions, délégations régionales ou des instituts	Fonctionnel	Réseau qui regroupe des professionnels du métier exerçant la fonction à titre principal
	Coordination	Réseau à destination d'agents exerçant une fonction à titre complémentaire en plus de leur métier

1

LES RÉSEAUX DU CNRS

Quels sont les membres des réseaux ?

Composition :

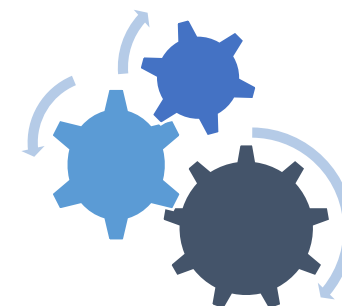
- Ouverte : toute personne intéressée peut participer (CNRS et autres organismes)
- Fermée : sélection des membres selon des critères précis comme la profession, le rôle, le champ d'activités ou autres

Toutes les BAP représentées et la quasi-totalité des familles professionnelles
Personnels de tout l'ESRI (chercheurs, ITA, enseignants-chercheurs, etc.)

Comment fonctionnent les réseaux ?

Fonctionnement hétérogène

- Budget : variable
- Organisation : Comité de pilotage (COFIL), chartes, lettre de mission, suivi/évaluation
- Mode d'animation : transfert d'information (descendant, ascendant) / travaux collaboratifs ou coopératifs (intelligence collective)



1

LES RÉSEAUX DU CNRS



Que peuvent-il vous apporter ?

- Maintien et développement des compétences (formations, partage de bonnes pratiques, retours d'expériences, etc.)
- Echanges / réflexions prospectives : développent la capacité d'analyse de chacun et le capital connaissances de l'ensemble
- Suivi de l'évolution des métiers et/ou des technologies
- Cartographie des expertises et contribution à la visibilité des expertises en interne et externe
- Mutualisation des ressources (outils partagés, bases de données, etc.)
- Lien et transmission d'informations bidirectionnelles entre l'organisme (Instituts / DF / DR) et les agents
Ex : en matière administrative, ils permettent aux services centraux d'être au plus près des préoccupations des services déconcentrés ou des établissements, pour mieux faire comprendre et partager les politiques nationales
- Sentiment d'appartenance, de lien social ; intégration plus facile des nouveaux dans le domaine, soutien moral et réduction de l'isolement
- Implication et motivation professionnelles des agents



2

LES RESEAUX TECHNOLOGIQUES
TRANSVERSES DE LA MITI

LES RÉSEAUX TECHNOLOGIQUES TRANSVERSES DE LA MITI

MITI : Mission pour les initiatives
transverses et interdisciplinaires
miti.cnrs.fr

- Couvrent l'ensemble du territoire **national**
- **Transverses** à l'établissement : au moins 2 instituts ou directions du CNRS
- Ouverts à **tous les acteurs de l'ESRI** : espaces de dialogues et d'échanges inter-organismes et inter-instituts, entre personnels scientifiques et techniques, entre les métiers et au cœur des métiers
- Populations d'horizons disciplinaires multiples, de plusieurs instituts, directions fonctionnelles, d'autres acteurs du monde de la recherche
- S'organisent autour de questions de **métiers**, de **techniques** ou de **technologies**
- Les réseaux de la MITI n'ont pas vocation à animer des activités de recherche scientifique. Leur objet est technique et technologique

→ **Soutien primordial à la recherche**

LES RÉSEAUX TECHNOLOGIQUES TRANSVERSES DE LA MITI

Quelques chiffres : 2023

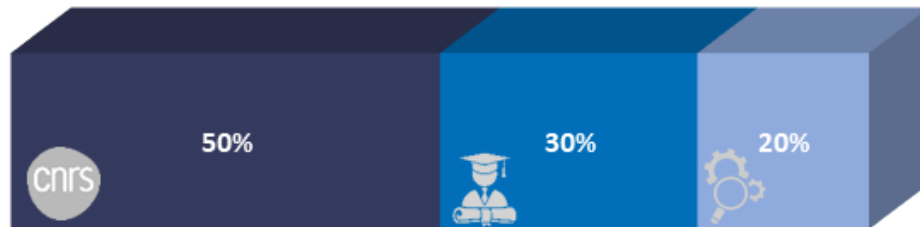
26 réseaux ouverts à tout l'ESRI

63 réseaux régionaux associés

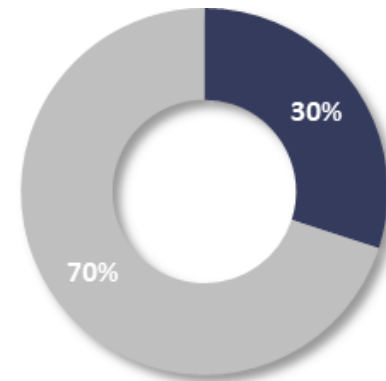
~ 16 000 membres

Quasiment toutes les BAP représentées

Organismes d'appartenance des membres :



■ CNRS ■ Universités ■ Autres organismes partenaires



■ Chercheuses, chercheurs
■ Ingénieures, ingénieurs, techniciennes, techniciens

Pilotés par la Plateforme des réseaux de la MITI

Les réseaux en 2022 : thématiques variées



Compétences Archéométriques Interdisciplinaires - Réseau National



Cristaux Massifs, Micro-nano-structures et Dispositifs pour l'Optique



Calcul



Qualité en Recherche



Réseau des Bases de Données



Réseau des Electroniciens



Réseau des acteurs du Développement LOGiciel au sein de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche



Réseau des Mécaniciens



Réseau des Chercheurs et ITA Professionnels de la Cristallographie Structurale



Fédération des réseaux métiers d'Administrateurs Systèmes et Réseaux dans l'Enseignement et la Recherche



Réseau national des professionnels de l'information scientifique et technique



Réseau sur la technologie des sources femtosecondes



Réseau d'Imagerie en Microscopie Electronique



Réseau Interdisciplinaire autour de la Statistique



Réseau des métiers de l'édition scientifique publique



Réseau Microscopies à Sondes Locales



Réseau Technologique de Microscopie photonique de Fluorescence Multidimensionnelle



Réseau Métier Roboticiens & Mécatroniciens



Réseau Optique et Photonique



Réseau des Plasmas Froids



Réseau Hautes Pressions



Réseau de technologies et procédés de croissance cristalline



Réseau des Technologies du Vide

LES RÔLES DES RESEAUX DE LA MITI

Identifier

- Émergences technologiques
- Verrous technologiques
- Evolutions technologiques et métiers
- Expertises/experts



Structurer

- Rassembler les acteurs
- Articulation National/Régional
- Identification des outils/besoins communs



Former

- Acquisition de savoirs et de savoir-faire
- Partage des méthodologies et pratiques
- Maintien des compétences et expertises



Dynamiser

- Animation de la communauté
- Construction de liens collaboratifs
- Participer à l'évolution de la thématique
- Soutien à l'innovation technologique



Etre force de proposition auprès des instituts, directions et instances du CNRS et, plus largement, des organismes de l'ESRI

Formation



- Actions Nationales de Formation (ANF)
- Journées thématiques et ateliers technologiques
- Tutorat
- Webinaires

Communication



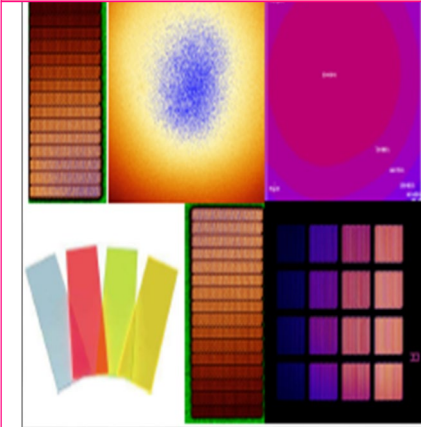
- Site web
- Listes de diffusions-Forum
- Newsletters
- Rencontres

Diffusion



- Edition d'ouvrages
- Guides documentaires, métiers ou méthodologiques

Partage



- Outils communs
- Base de données
- Appels à projets au bénéfice de la communauté

Plateforme : équipe et rôles

Equipe Plateforme des réseaux 2022

- 1 responsable : Anne-Antonella Serra
- 1 gestionnaire administratif et financier : Valérie Tami
- 1 chargée mission E-outils (25%) : Sophie Nicoud
- 1 informaticien (50%) : Kévin Nigaud
- 1 coresponsable (chargé de mission) (30%): Arthur Panier

Directrice de la MITI depuis 2020 : Martina Knoop

→ Contacts de la Plateforme :

Partie administrative : miti_reseaux_secretariat@cnrs.fr

Partie pilotage : anne-antonella.serra@cnrs.fr / arthur.panier@cnrs.fr

Partie informatique : miti-r-si@services.cnrs.fr (Kévin, Sophie)



LES RÔLES DE LA PLATEFORME

➤ Donner aux réseaux les moyens de fonctionner et de mener à bien leurs actions

- Cadre partagé, transparent et uniformisé de fonctionnement :

La plateforme élabore les chartes, les consignes et calendriers officiels

- **Financement** :

- La plateforme traite les demandes budgétaires annuelles et propose un arbitrage au Comité de suivi des réseaux en tenant compte des bilans de réalisations des réseaux et en se basant sur un document de cadrage d'utilisation budgétaire
- La plateforme est en charge du suivi du budget des réseaux (SE et RP)

- **Gestion** des missions des agents, réunions, commandes, notifications, lettres de missions, etc.
- Accompagnement dans la mise en place des actions et des formations (**la MITI est commanditaire des ANF proposées par les réseaux**)
- **Soutien logistique** à la réalisation des actions des réseaux : E-outils, Outils communs, documents partagés, Kit-Web réseaux, etc. > voir site web miti.cnrs.fr

LES RÉSEAUX DE LA MITI



Les réseaux de la MITI sont organisés et cadrés suivant la charte des réseaux (*charte disponible sur le site de la MITI : miti.cnrs.fr*)

Structure d'un réseau :

- Un bureau de 3 membres : 1 coordinateur, 1 responsable budget, 1 responsable formation
- Un COPIL (8 à 12 personnes) dans lequel s'intègre le bureau

Les membres du COPIL disposent d'une lettre de mission (décharge de 5 à 10% de leur temps en accord avec leur D.U.) : reconnaissance de leur implication communautaire
→ **Pour agents CNRS**. Possibilité d'une lettre de reconnaissance de l'investissement de la part de la MITI pour les agents non CNRS

Les réseaux sont dotés d'une charte en interne (*basée sur la charte MITI*) qui définit :

- L'objet du réseau
- La composition du COPIL, son fonctionnement (durée de mandat, etc.) ainsi que son mode de désignation
- Les conditions d'accès aux réseaux

ROLE DU COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de pilotage du réseau a en charge :

- L'élaboration du projet du réseau (1 fois tous les 4 ans, révisable tous les ans) et sa mise en œuvre
- Le budget du réseau : demande annuelle et gestion
- La rédaction du plan pluriannuel de formation du réseau (tous les 2 ans : procédure en remaniement)
- Les propositions d'actions (ANF ou autres) (1 fois par an) ainsi que leur mise en œuvre
- La rédaction du rapport annuel d'activité
- La préparation de l'évaluation du réseau (1 fois tous les 4 ans)
- La rédaction d'un bulletin de veille métier
- Le lien avec les réseaux régionaux et les délégations régionales



EVALUATION DES RESEAUX

Un réseau MITI est labellisé MITI sur les bases d'un projet pluriannuel de réseau d'une durée de 4ans.

Evaluation tous les 4 ans (ou avant si nécessaire), par un comité ad hoc, à partir du dossier du réseau et d'une audition. 4 axes d'analyse :

- L'adéquation entre le réseau et son objet et la définition d'un réseau de la MITI ;
- L'existence, la pérennité de la communauté visée ainsi que la pertinence de son périmètre notamment vis-à-vis de celui des autres réseaux de la MITI ;
- Le bilan des actions du réseau depuis la dernière évaluation ;
- Le projet du réseau pour la période de labellisation.

Conclusions possibles :

1. Le réseau répond à la définition d'un réseau de la MITI, son bilan et projet sont positifs : Maintien
2. Le réseau répond à la définition d'un réseau de la MITI mais son bilan et/ou son projet sont jugés insuffisants ou inadaptés : Consignes MITI, suivi post-évaluation et réévaluation.
3. Le réseau ne répond plus à la définition d'un réseau de la MITI : le réseau reçoit un financement pour l'année qui suit (année N+1) puis sort de la Plateforme.

Contact :

Plateforme des réseaux de la MITI

anne-antonella.serra@cnrs.fr

arthur.panier@cnrs.fr

Secrétariat : reseaux_miti_secretariat@cnrs.fr

Contact E-outils : miti-r-si@services.cnrs.fr

miti.cnrs.fr



[**www.cnrs.fr**](http://www.cnrs.fr)